



# **Association Vivre Gares du Nord et de l'Est**

## **CR réunion du jeudi 10 mars 2016 – Mairie du Xe arrondissement**

### **PARTICIPANTS**

- Monsieur Rémi Féraud - Maire du Xème ; Madame Seybah Dagoma - députée des IIIe et Xème ; Monsieur Julien Miniconi - Commissaire du Xème, Madame Hélène Duverly - Conseillère d'arrondissement déléguée au commerce, à l'artisanat et au tourisme
- L'association VGNE
- Les commerçants des quartiers de 2 Gares et de la Porte St-Denis (une quarantaine)

### **OBJET DE LA REUNION**

Les commerçants étaient réunis à l'appel de l'association VGNE pour présenter aux autorités du Xème leurs constats et doléances des **nuisances et difficultés rencontrées quotidiennement** dues à l'insalubrité et l'insécurité peu maîtrisées dans leur quartier, qui ont pour conséquence, une inquiétude grandissante et, entre autre, une **baisse de leurs activités et chiffres d'affaires** pour une grande partie d'entre eux (notamment dans le secteur des 2 Gares).

### **LES CONSTATS**

#### ***Côté VGNE***

La réunion a débuté par un état de lieu dressé par M. Pierre Coulogner (Président VGNE) concernant **la dégradation des conditions de travail** des commerçants du quartier des 2 gares.

Les principaux points de ce constat dressé à la suite de différents échanges entre les commerçants et l'association sont :

- Perte économique et d'emplois pour les commerces ;
- Accumulation de nuisances : saleté des quartiers, dégradations, atteinte à la qualité de la vie et à la tranquillité publique ;
- Installation d'un mono-commerce dans le secteur des 2 gares (particulièrement rue du Fg St Denis entre Magenta et Lafayette) entraînant une translation vers le commerce « bas de gamme », ce qui entraîne une difficulté supplémentaire à maintenir la qualité, l'accueil et l'investissement de commerces « haut de gamme » pour les habitants globalement demandeurs mais très inquiets ;
- Nous nous inquiétons du dispositif « Paris-Commerces » qui a pour but de lutter contre la mono activité et contre les déserts commerciaux. Sur la carte montrant les 12 quartiers à dynamiser, le X° n'y figure pas.
- Ressenti d'un sentiment d'insécurité permanente pour ce secteur qui ne permet pas aux commerçants d'exercer leurs activités dans de bonnes conditions.

#### ***Intervention de M. Rémi Féraud***

- M. Rémi Féraud, Maire du Xème, a rappelé que l'action publique prend du temps. Des actions d'aménagement de certaines rues ont été lancées, mais la réalisation peut être longue, tant pour obtenir les accords entre services que pour leur financement. Quant à l'implantation des commerces mono-enseigne dont il est fait mention, elle répond à une logique d'offres et de demandes et la mairie n'est pas décisionnaire de ces implantations.
- A ce sujet, M. le Maire nous informe que lundi prochain au Conseil d'Arrondissement, ils délibéreront sur l'élargissement de VITAL QUARTIER 2 qui devrait permettre à la SEMAEST de préempter les murs des commerces situés entre les rues de Dunkerque et celles avoisinantes de la gare de l'Est (voir carte).
- Le maire reconnaît que le secteur des 2 Gares concentre de trop nombreuses incivilités mais rappelle la distinction entre incivilités et agressions.

### **Intervention de M. Julien Miniconi**

- L'état d'urgence nécessite de revoir l'organisation des schémas des patrouilles et modifie les sites de sécurités prioritaires.
- Rappel des chiffres de 2015 : 1200 interpellations, 200 verbalisations pour insalubrité sur la voie publique (PV pipi) et 17 000 procès-verbaux dressés pour circulation (PV voitures).
- La BST est actuellement en sous- effectifs (arrêts maladies notamment). Elle compte 25 personnes dont la moitié est active et ce de 14h30 à 22h30. Sa zone de déploiement s'étend sur les Xe, XVIIIe et XIXe arrondissements. Après 22h30, le commissaire dispose de 2 ou 3 patrouilles pour tout le Xème l'arrondissement.
- Pour la Gare du nord : la police des transports doit faire face actuellement à l'apparition dans le métro de consommateurs de crack, notamment sur ligne 4 entre Barbès/ La chapelle et Strasbourg St Denis.
- Le commissariat collabore avec l'URSAFF et les services vétérinaires pour traiter des problèmes du travail dissimulé chez certains épiciers du quartier des 2 gares.
- Le commissaire a rappelé que le GLTD (groupement local de traitement de la délinquance) est une structure pilotée par le procureur de la République.
- Le plan sentinelle (Vigipirate) prévoit bien un passage des militaires dans la rue Fg St-Denis notamment dans ce cadre ;
- La Coordination des polices existe déjà entre les différentes brigades (Commissariat X°, Gares, RATP, etc..), c'est la P.P qui coordonne les actions de chacun ;
- Etendre la zone de sécurité prioritaire (Z.S.P), déjà implantée dans les XVIII°, XIX°, ne règle pas tout. De plus, son élargissement sur le dixième, provoquerait la suppression de la B.S.T.

### **Intervention des commerçants**

Il apparait qu'à l'exception des problématiques de mono-commerce propre au secteur 2 Gares et aux stationnements des bus, les grandes lignes de constat de nuisance sont les mêmes de la part des commerçants de Barbès à la porte St-Denis :

- A Satragne : point noir, véritable cour des miracles → population Roms autour du Square Satragne : diminution de cette population depuis cet hiver mais crainte de leur retour (et avec eux de l'augmentation des incivilités notamment à destination des clients en terrasse pour cet été). L'accès à la médiathèque Sagan se fait par ce parc qui est un repère de dealers (cocaïne) et de toxicomanes, cela est démotivant pour aller à la médiathèque, notamment avec des enfants. Par ailleurs les rats sont toujours présents sur cette zone.
- Présence de dealers également dans la rue du Faubourg Saint-Denis et aux alentours. Il existe un sentiment d'impunité vis-à-vis des délinquants causant les nuisances dans le quartier alors que la police administrative semble faire preuve de « zèle » auprès de certains commerçants tout à fait honnêtes concernant le respect de la réglementation (amendes et contrôles récurrents).
- Les délais d'intervention de la police sont trop longs lorsqu'un commerçant sollicite l'aide de cette dernière (1h environ avant une intervention).
- La police ne verbalise pas assez les incivilités liées à l'épanchement d'urine dans les rues, véritable fléau du secteur.
- Manque de visibilité des policiers dans les rues du secteur (dissuasion de commettre des incivilités).
- Déséquilibre entre Les commerçants scrupuleux et ces commerçants « Hors la loi » qui ne respectent rien et, particulièrement, sur la législation des ventes d'alcool.
- De plus, les commerçants responsables et soucieux d'établir une bonne harmonie entre eux et les riverains, s'inquiètent d'une police de plus en plus tatillonne sur l'encombrement des terrasses et présentoirs, sur des détails et paient régulièrement des amendes en raison de la mauvaise gestion de leurs poubelles vidées le soir ou la nuit sur la voie publique par des marginaux (Roms notamment). Alors que ces commerçants « hors la loi » ne semblent pas être inquiétés.

- Très nette insuffisance de la fréquence du nettoyage des rues du quartier constaté par tous.
- Problème spécifique des commerçants de la rue du 8 mai 1945 et bd de Strasbourg : stationnement des bus qui cachent les vitrines, créant des pollutions olfactives et visuelles. Les commerçants n'ont pas été consultés pour le plan d'implantation des arrêts de bus. Leur manque de visibilité entraîne une baisse de leurs activités et chiffres d'affaires.
- Inquiétudes des commerçants du secteur de Lariboisière avec l'arrivée prochaine de la SCMR et très grande crainte de la baisse de leurs activités.
- Par ailleurs, il existe une réelle déception ressentie par les commerçants de la rue d'Alsace : rien n'a été fait depuis la réunion de mai 2015 alors que la Mairie avait laissé sous-entendre que des aménagements seraient faits en priorité.

**De l'avis général, on perçoit une déception forte liée au décalage entre les investissements réalisés par les commerçants et les réponses des pouvoirs publics face aux problèmes qu'ils rencontrent.**

#### **Annonces (ou rappels) des autorités publiques (mairie et commissariat du Xème)**

- Extension du plan Vital Quartier2 à la zone des 2 gares.
- Réaménagement pour 2018-2019 du square Alban Satragne (le pigeonnier sera supprimé)
- Réalisation du balcon vert rue d'Alsace à l'occasion de l'arrivée de l'hôtel OKKO
- Renforcement des effectifs de la BST du Xème
- Engagement du Maire d'être plus réactif auprès du Préfet de Police quand des problèmes lui sont remontés
- Mise en place d'une brigade de lutte contre les incivilités sur l'axe St-Denis notamment de la porte à la Chapelle, comme déjà annoncée par Mme Hidalgo lors de sa campagne des municipales en 2014.
- Tenue d'une réunion publique le 12 avril 2016 autour de la question de la SCMR et des conséquences sur son environnement direct pour les commerces et riverains.

#### **Demandes des commerçants et de VGNE**

- Un effectif de police supplémentaire en uniforme
- L'état d'urgence décrété par le gouvernement, ne devrait-il pas intégrer un effectif supplétif de police autour des gares ?
- Plus de nettoyage : la question de la salubrité est sous-dimensionnée pour les quartiers des 2 gares
- Volonté plus forte d'adapter la politique de la ville au quartier des gares et à son potentiel de clientèle internationale. La DG de la gare du Nord investit pour une refonte de son image. Qu'en est-il de la Mairie de Paris et celle du X° ?
- Mise en place de vidéosurveillance cour des Petites Ecuries et sur d'autres rues difficiles

**L'heure tardive de cette fin de réunion ne nous a pas permis d'établir un plan d'engagements de la part des autorités présentes. Nous nous proposons de leur adresser un courrier leur demandant de planifier leur interventions sur les projets ou réalisations en cours d'étude ou de financement auprès des hautes autorités (Assemblée Nationale - Mairie de Paris – Préfecture de Police).**

**De leurs réponses, ensemble nous resterons vigilants sur cette planification et n'omettrons pas d'intervenir auprès d'eux, si nécessaire.**

**De même, nous vous rappelons que Mme POLSKY, de la Mairie de Paris, Conseillère en charge du commerce, n'a pas daigné répondre à notre lettre d'invitation ni mail de rappel.**

Les organisateurs V.G.N.E

**Association Loi 1901 – Siège social : 4, bd de Denain 75010 Paris**

[asso@vivregaresnord-est.fr](mailto:asso@vivregaresnord-est.fr)

tel : 06 12 90 54 05

<http://vivregaresnord-est.fr/>

 @vgne10e

